Villeperdue

LES INFOS

Avril - Mai 2010

www.villeperdue.fr

Mairie de Villeperdue - 10 Rue de la Mairie –37260 VILLEPERDUE
Tél. 02 47 26 08 07 – Fax 02 47 26 92 94 – email : villeperdue.mairie@wanadoo.fr

Parlons budget,

La préparation du budget annuel est un exercice compliqué dans la mesure où il faut, à la fois couvrir l'ensemble de nos frais de fonctionnement liés aux différentes missions de service qui nous incombent et dégager de quoi financer les investissements utiles en terme d'équipements publics et de voirie.
La difficulté se trouve, depuis quelques années, accentuée par la baisse de nos ressources, qu'il s'agisse du revenu de la taxe professionnelle mais également des subventions octroyées par l'Etat.
Autre élément fort que nous gardons toujours à l'esprit, au moment de la préparation et du vote du budget : limiter la pression fiscale, en clair, peser le moins possible sur le porte monnaie de nos concitoyens au travers des taxes communales sur l'habitation et le foncier bâti.
C'est dans ce contexte que le conseil municipal a voté le budget 2010 pour un montant de 635 000 € pour la partie fonctionnement et 806 000 € pour celle de l'investissement.
Pour arriver à cet équilibre, nous avons décidé d'appliquer une augmentation de 2% sur les taux d'impôts locaux. Cette pratique de l'augmentation des impôts n'est pas dans nos modes de fonctionnement et de gestion, mais c'est la seule variable, avec celle de la baisse des dépenses, que nous avons à disposition pour boucler le budget.
Faisons un zoom sur les investissements 2010 avec le financement des aménagements de voirie pour un montant de 255 000 €, la construction du bloc sanitaires de l'école pour 148 000 €, un programme de travaux dans les bâtiments communaux pour 55 000 €, l'aménagement de la mairie pour 11 000 €…
Autre dépense importante dans le budget investissement 2010, le remboursement d'un emprunt à hauteur de 123 000 €, ce qui diminuera de 16 000 € notre annuité de dette à partir de 2011.
Beaucoup de chiffres pour cet édito mais, comme je l'indiquais en préambule, le budget est un exercice compliqué, à élaborer mais aussi à lire.
Je vous en souhaite néanmoins bonne lecture (page 3) et vos élus restent à votre disposition pour répondre aux questions que vous ne manquerez pas de vous poser sur le sujet.

Amicalement,
Roland Mariau
Maire

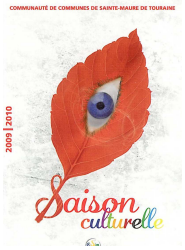

La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose toujours de nombreux spectacles et animations.
Son programme culturel est toujours disponible en mairie et à la bibliothèque.

AGENDA

Conseil municipal
30 avril à 20h00

Assemblée Générale des Fripons
5 mai à 19h30
petite salle polyvalente

Commémoration du 8 mai 1945
8 mai à 11h30
devant la mairie – défilé des pompiers et batterie-fanfare suivi d'un vin d'honneur au « Madison »

Banquet communal
8 mai à partir de 12h30
salle "Les Albizzias"
organisé par le **Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité**

Vide-grenier
8 mai journée
stade « Michel Vauge »
organisé par le **Sporting Club de Villeperdue**

Théâtre « Avec vue sur la rue »
14 et 15 mai à 20h30
salle "Les Albizzias"
organisé par le **Réveil de Villeperdue**

Atelier lecture « enfant » et jeux de société
19 mai de 17h15 à 18h15
bibliothèque Lucien Brossard

Conseil municipal
28 mai à 20h00

Doudou party
1er juin de 19h00 à 19h45
bibliothèque Lucien Brossard

Course en brouette
6 juin à 11h00
devant la mairie
organisé par le **Cœur de Village**

Fête de l'école
25 juin à partir de 17h30
Salle Polyvalente
Spectacle des écoliers et kermesse organisée par l'APE
(détails dans « les infos de juin »)

ECOLE

Inscriptions rentrée 2010

Pour inscrire votre enfant entrant à l'école de Villeperdue, vous devez :

- **préalablement passer à la mairie** muni du livret de famille afin d'établir un certificat de pré-inscription visé du maire. Des informations sur les services périscolaires (cantine, garderie) vous seront transmises.
- **ensuite passer à l'école** (chemin de la godinière), présenter les documents suivants :
  - le certificat de pré-inscription délivré par la mairie,
  - le carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (BCG et DT Polio) ou un certificat médical de contre-indication vaccinale,

⇨ Pour les enfants déjà scolarisés, présenter le certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée ainsi que le livret scolaire.

⇨ Pour l'inscription en Maternelle, présenter un certificat du médecin de famille constatant que l'enfant est apte à la vie collective en milieu scolaire

Permanences :

les vendredis
de 9h00 à 12h00 et
13h00 à 17h30

les vendredi 7 et 21 mai
jusqu'à 18h30

SERVICES COMMUNAUX

Nos services se réorganisent

Avec l'ouverture de l'Agence Postale Communale, l'organisation et le fonctionnement de nos services administratifs ont été revus.
Depuis avril, trois personnes ont en charge d'accueillir, de renseigner, d'orienter le public en fonction des demandes et des besoins :

- **Rosereine GAUTRON**, secrétaire générale,
- **Françoise DURAND** secrétaire adjointe
- et **Pascale PETIT** qui, en complément de la gestion de l'Agence Postale Communale, assure l'accueil téléphonique et physique du public au secrétariat de mairie. Elle a été recrutée pour ce poste d'agent polyvalent en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE) à hauteur de 35 heures par semaine depuis le 6 avril.

Pour les dossiers particuliers et complexes à traiter avec Madame GAUTRON, un système de rendez-vous de manière à être plus disponible et plus efficace va être testé.
Connaissant l'attachement aux services publics de proximité des concitoyennes et concitoyens de Villeperdue, ces adaptations évolutives tentent de répondre au mieux aux situations d'aujourd'hui et à celles de demain.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis son ouverture le 8 avril dernier, l'offre de service postal perdure sur la commune même s'il est limité.

Pascale PETIT en a la gestion et assure ces services chaque :

Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
et Samedi
de 9h00 à 12h00.

Les services proposés par l'Agence Postale ne sont pas l'équivalent de ceux assurés auparavant par le bureau de Poste.
Récemment, une plaquette a été distribuée pour informer des services disponibles dans l'agence. La municipalité est bien consciente des changements, voire des inconvénients engendrés par ces évolutions des services de la Poste ; toutefois les nouvelles pratiques vont se mettre en place au fil des semaines, la volonté étant d'offrir aux concitoyens un service postal, certes réduit, mais de qualité et surtout pérenne.

Pour joindre l'Agence Postale, vous pouvez appeler le **02 47 42 04 18**.

La boite aux lettres se trouve désormais face à la mairie et la **levée** du courrier est **à 12h00**.

LGV SEA

Enquête publique et commission intercommunale d'aménagement foncier

Dans le cadre de la commission d'aménagement foncier mise en place lors du projet LGV SEA, une enquête publique sera organisée

du 25 mai à 9h00
au 25 juin à 17h00

Les documents mis à l'enquête sont :

- la proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier et le registre des délibérations de cette commission ;
- le ou les plans faisant apparaître le périmètre d'aménagement retenu pour le mode d'aménagement envisagé ;
- l'étude d'aménagement (partie foncière et partie environnementale) et l'avis de la commission intercommunale sur les recommandations contenues dans cette étude ;
- les informations portées à la connaissance par le Préfet.

Les **permanences du commissaire enquêteur** auront lieu :

A la mairie de Villeperdue :

jeudi 10 juin
de 9h00 à 12h00

vendredi 25 juin
de 14h00 à 17h00

A la mairie de Sorigny :

lundi 31 mai
de 14h00 à 17h00

mercredi 16 juin
de 9h00 à 12h00

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Réhabilitation du réseau

Suite au diagnostic entrepris par la société NCA sur l'état du réseau d'assainissement collectif, des travaux de réhabilitation vont être lancés. Une convention d'ingénierie vient d'être signée avec la SAFEGE.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

0,10 €/m^3

La redevance de traitement de matière à vidange passe de 0,09 € à 0,10 €/m^3.
Cette redevance s'applique sur les m^3 d'eau consommés qui font l'objet de retraitement après avoir été évacués lors de la vidange d'une fosse d'assainissement autonome (toutes eaux, septique…).

TRAVAUX COMMUNAUX

Bloc sanitaires de l'école

Les écoliers remplacés temporairement par les ouvriers dans la cour de l'école

Fondations du futur bloc sanitaires

La commune a procédé à un échange de terrain jouxtant l'arrière de l'école élémentaire.

De fait, les fondations pour la création du bloc sanitaires ont été creusées pendant les vacances scolaires de Pâques.

La salle Courbeloup fait « portes neuves »

Les services techniques communaux ont changé les portes d'entrée et rénové et repeint les huisseries de cette salle communale.

Seconde tranche des travaux de l'entrée Est

L'aménagement sécurité de l'entrée Est du bourg doit reprendre début mai pour sa deuxième phase.

La circulation sera perturbée pendant les deux mois de travaux prévus.

SECURITE PIETONS

Laissons les trottoirs aux piétons !

Les trottoirs de notre commune sont de plus en plus utilisés comme lieux de stationnement et plus particulièrement aux abords de la mairie.

Il existe dans ce secteur un nombre suffisamment important de places de parking permettant, même aux heures d'entrée et de sortie d'école, de recevoir tous les véhicules.

Ceci est l'occasion de rappeler que, d'une manière générale, le stationnement sur les trottoirs est interdit sur tout le territoire de la commune.

La municipalité compte sur le civisme des conducteurs pour changer les habitudes et sera à l'avenir plus vigilante afin que cette réglementation soit respectée par tous dans l'intérêt de chacun.

BUDGET

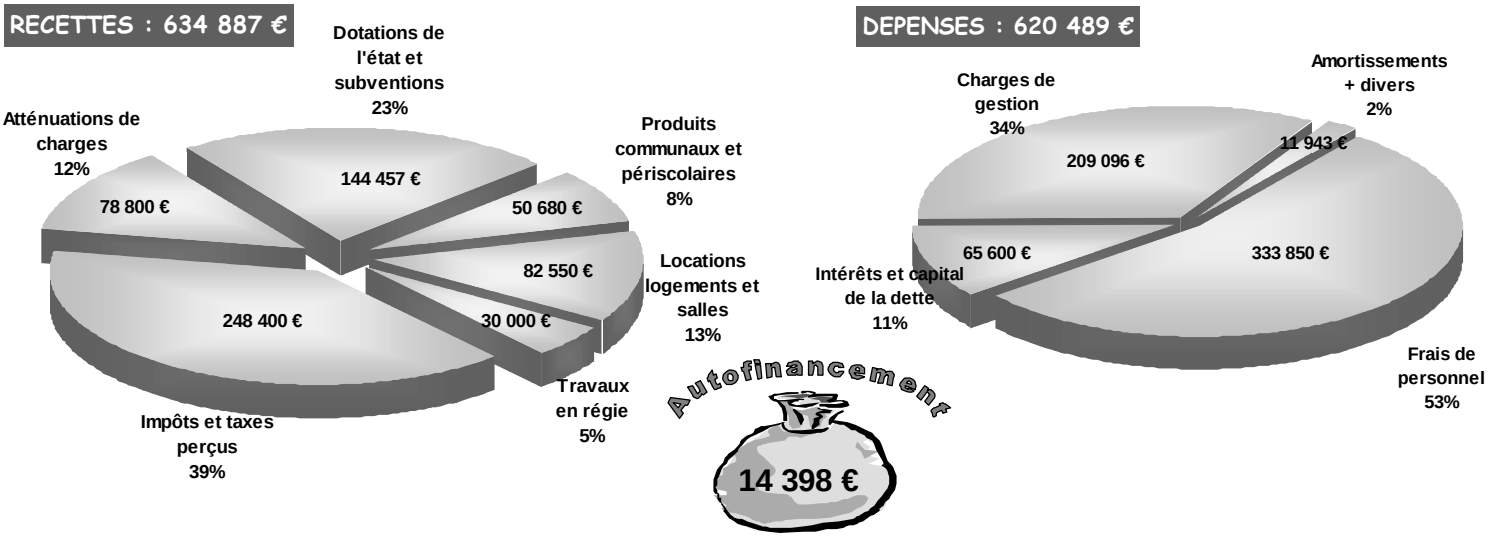

Bibliothèque Municipale

" Lucien BROSSARD "
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

Horaires d'ouverture

- **mercredi** de10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30
- **samedi** de 10h00 à 12h00

Lecture aux enfants et jeux de société

A noter, les prochains

mercredis de 17h15 à 18h15 :

▪ 19 mai ▪ 16 juin

Cet atelier propose d'écouter, commenter une histoire lue par un adulte ou partager un jeu de société.

Clémentine et la sorcière Trouille

Merci à la troupe « **Les Baladingues** » qui a offert, le **samedi 10 avril** un récit animé afin de faire partager aux plus jeunes le goût de la lecture et du jeu.

Toutes les photos prises avec la sorcière sont visibles à la bibliothèque.

Doudou party

Mamans, papas, mamies, papis ou encore nounous… quelque soit votre doux surnom donné par les enfants chers à votre cœur, venez découvrir le monde délicieux et merveilleux des « doudous » avec eux.

Les bénévoles vous accueilleront pour lire des histoires sur ces compagnons indispensables et pour faire la connaissance des doudous villeperdusiens.

mardi 1er juin à 19h00

Venez partager l'histoire du soir avant de s'endormir et surtout n'oubliez pas votre doudou !

SPORTING CLUB VILLEPERDUE

Vide grenier

Le SCV organise un vide-grenier le **samedi 8 mai** prochain. Restauration et buvette sur place.
Contact 02 47 65 93 38

REVEIL DE VILLEPERDUE

« Avec vue sur la rue »

C'est le titre de la comédie en 3 actes de Jean-Pierre AUDIER que la troupe « Les comiques anonymes » de la commune du Dezert viendra vous interpréter le

vendredi 14 mai à 20h30
et samedi 15 mai à 20h30
salle « Les Albizzias »

« Un appartement provisoirement désert, dont la fenêtre de la chambre donne sur la rue et sur la banque en face… C'est ce décor que choisit un couple de truands amateurs pour surveiller les allées et venues des convoyeurs. Ce serait la planque idéale si les huit autres personnages ne déboulaient pas à chaque instant… »
Tarif : 6 €uros pour les adultes et 4 €uros pour les moins de 12 ans.
Réservation possible au 02 47 26 08 19
ou 02 47 26 15 69

CŒUR DE VILLAGE

Brouettes relookées

1, 2, 3… Partez !!!

L'association organise un concours de brouettes décorées, par équipage de 2 ou 3 personnes le

dimanche 6 juin

Rendez-vous dès 11h00 devant la mairie.
Inscription 5 € par équipage chez Styl' Coiff' au 02 47 26 07 73 avant le 15 mai.
Restauration et buvette seront disponibles sur place.

LES FRIPONS

L'association remercie tous les exposants et tous les visiteurs qui ont bravé la tempête pour venir à leur brocante.

27 février salle polyvalente

Assemblée Générale : **mercredi 5 mai à 19h30 - petite salle polyvalente**.

8 MAI 2010

Tous les habitants de la commune sont cordialement invités à venir célébrer le 65ème anniversaire de la Victoire de 1945 qui se déroulera comme suit :

▪ 11h30
Commémoration
Rassemblement devant la Mairie
Dépôt de gerbe au Monument
Dépôt de fleurs au Cimetière

▪ 12h00
Vin d'honneur et rafraîchissements
au bar « Le Madison »

▪ 12h30
Banquet communal
servi par « Le Tournebride »
salle « Les Albizzias »
s'inscrire auprès de la Mairie
(30 € par personne)

Inauguration du monument aux morts le 7 novembre 1926

TRI SELECTIF

Sac jaune ou noir ?

1/ barquette plastique emballage jambon

2/ flacon (shampoing)

Réponse :

1- noir 2- jaune

RELAIS ASSISTANT MATERNEL INTERCOMMUNAL

De nombreux rendez-vous à ne pas manquer !!

Atelier infos-**les congés payés**

mardi 1er juin à 20h30
salle « Les Albizzias »

Pour plus d'infos, contactez Vicky LEGRIS au
02 47 72 00 03/06 13 98 33 56
ram@ccsaintemauredetouraine.fr